

La communauté de communes recrute :

**Chargé(e) de mission déplacements et circulation**  
**Cadre d'emploi des ingénieurs**

Placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service infrastructure, le/la technicien(ne) a en charge l'animation et le pilotage technique des questions de déplacements, mobilité, circulation et sécurité :

**Les activités principales du poste sont :**

- Réalise les études permettant d'améliorer les points noirs pour le développement et la sécurité des modes alternatifs
- Accompagne les communes dans la mise en place des plans de modération des vitesses : zones 20, zones 30 : concertation, évènements, etc
- Pilote les études complémentaires qui ne peuvent pas être réalisées en interne : comptages, etc
- Propose des aménagements et des évolutions de réglementation en lien avec le service de Gestion du domaine routier et Mobilité
- Définit et pilote la mise en place des travaux provisoires ou définitifs de sécurité et d'intégration de modes doux (chicanes, écluses by pass, bandes ou pistes cyclables, mini giratoire, etc)
- Evalue l'efficacité des équipements de sécurité réalisés en faisant faire des comptages
- Fait connaître les nouveaux dispositifs réglementaires en lien avec les services communication de MACS et des communes : publications, atelier participatif, etc.
- Analyse des demandes des citoyens en matière de sécurité et circulation, puis prépare les réponses argumentées élaborée avec les services transversaux
- Effectue la veille auprès du CEREMA partenaire de MACS et suit les expérimentations réalisées dans les autres territoires

### **Compétences requises :**

- Formation dans le domaine aménagement / mobilité / déplacements / circulation.
- Expérience en aménagement.
- Expérience en marchés publics et maîtrise d'ouvrage publique des projets d'aménagement.
- Expérience en concertation avec le public.
- Capacité à travailler en transversalité avec différents types d'interlocuteurs.
- Rigueur et méthode, savoir planifier, programmer, évaluer.
- Capacité à intégrer les évolutions réglementaires
- Maîtriser les outils bureautiques.

### **Conditions et contraintes d'exercice des missions :**

- Polyvalence des tâches
- Travail en transversalité avec les services opérationnels et les communes
- Déplacements fréquents sur le territoire – permis B obligatoire.
- Télétravail possible sur certaines missions et en fonction des contraintes du service
- Possibilité de réunions publiques en dehors des horaires de bureau

Poste à temps complet, rémunération statutaire et régime indemnitaire, à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation + CV) avant le 17 mai 2024 à l'attention de Monsieur le Président de MACS : [contact@cc-macs.org](mailto:contact@cc-macs.org)

Renseignement service ressources humaines : Aurélie Cros / Bernadette Landes.